

---

---

## Interprétation simultanée — Cabines transportables — Exigences

*Simultaneous interpreting — Mobile booths — Requirements*

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 4043:2016](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/454c4fb6-ca41-4168-addc-4e23415b97b7/iso-4043-2016)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/454c4fb6-ca41-4168-addc-4e23415b97b7/iso-4043-2016>



**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 4043:2016

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/454c4fb6-ca41-4168-addc-4e23415b97b7/iso-4043-2016>



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2016, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401  
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland  
Tel. +41 22 749 01 11  
Fax +41 22 749 09 47  
copyright@iso.org  
www.iso.org

## Sommaire

Page

Avant-propos.....	iv
Introduction.....	v
<b>1</b> <b>Domaine d'application</b> .....	<b>1</b>
<b>2</b> <b>Références normatives</b> .....	<b>1</b>
<b>3</b> <b>Termes et définitions</b> .....	<b>1</b>
<b>4</b> <b>Exigences générales</b> .....	<b>2</b>
<b>5</b> <b>Taille, poids et manipulation</b> .....	<b>3</b>
5.1    Taille des cabines.....	3
5.2    Poids de chaque élément.....	5
5.3    Transport et stockage.....	5
<b>6</b> <b>Portes</b> .....	<b>5</b>
<b>7</b> <b>Passages de câbles</b> .....	<b>6</b>
<b>8</b> <b>Fenêtres</b> .....	<b>6</b>
<b>9</b> <b>Acoustique</b> .....	<b>6</b>
9.1    Isolation acoustique.....	6
9.2    Absorption sonore.....	7
<b>10</b> <b>Ventilation</b> .....	<b>7</b>
<b>11</b> <b>Surface de travail</b> .....	<b>7</b>
<b>12</b> <b>Éclairage</b> .....	<b>8</b>
<b>13</b> <b>Alimentation électrique</b> .....	<b>8</b>
<b>14</b> <b>Affichage des langues</b> .....	<b>8</b>
<b>Annexe A (normative) Exigences relatives à l'utilisation et à l'installation des cabines transportables</b> .....	<b>9</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>12</b>

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir [www.iso.org/directives](http://www.iso.org/directives)).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir [www.iso.org/brevets](http://www.iso.org/brevets)).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

(standards.iteh.ai)

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: [www.iso.org/iso/fr/avant-propos.html](http://www.iso.org/iso/fr/avant-propos.html)

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est l'ISO/TC 37, *Terminologie et autres ressources langagières et ressources de contenu*, sous-comité SC 5, *Traduction, interprétation et technologies apparentées*.

Cette troisième édition annule et remplace la deuxième (ISO 4043:1998), qui a fait l'objet d'une révision technique.

## Introduction

Plusieurs aspects fondamentaux doivent être pris en considération lors de la conception et/ou de l'utilisation de cabines transportables. Dans la mesure où l'interprétation constitue une activité qui exige une grande concentration, les facteurs de stress doivent être évités; en conséquence, l'environnement de travail doit répondre aux exigences ergonomiques les plus strictes afin de permettre aux interprètes de s'acquitter de leur tâche dans des conditions optimales.

Quatre grands principes régissent la conception de cabines transportables:

- a) l'isolation acoustique par rapport au bruit provenant de l'extérieur de la cabine et vice-versa ainsi qu'entre les cabines elles-mêmes.
- b) une bonne communication visuelle entre les interprètes et les participants à la conférence;
- c) des conditions de travail adéquates pour les interprètes, dont la cabine est le lieu de travail, afin qu'ils soient en mesure de fournir l'effort de concentration intense que requiert l'exercice de leur profession tout au long de la journée.
- d) la cabine doit être légère mais robuste, facile à manipuler et à assembler, et conçue de manière à pouvoir être facilement démontée et entretenue.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 4043:2016](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/454c4fb6-ca41-4168-addc-4e23415b97b7/iso-4043-2016)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/454c4fb6-ca41-4168-addc-4e23415b97b7/iso-4043-2016>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 4043:2016

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/454c4fb6-ca41-4168-addc-4e23415b97b7/iso-4043-2016>

# Interprétation simultanée — Cabines transportables — Exigences

## 1 Domaine d'application

Ce document définit les exigences et recommandations concernant la fabrication de cabines d'interprétation simultanée transportables. La caractéristique qui distingue principalement les cabines transportables des cabines d'interprétation simultanée permanentes est leur capacité à être démontées, transportées et installées dans une salle de conférence qui n'est pas équipée de cabines permanentes. Ce document garantit également la facilité d'utilisation et l'accessibilité des cabines pour tout interprète, y compris ceux qui ont des besoins spécifiques.

Les exigences en matière d'utilisation et d'installation des cabines transportables sont décrites à l'[Annexe A](#).

En combinaison avec l'ISO 2603 ou le présent document, l'ISO 20108 et l'ISO 20109 définissent les exigences relatives tant à la qualité et à la transmission du son et de l'image fournis aux interprètes qu'au matériel requis dans les cabines.

## 2 Références normatives

Les documents suivants cités dans le texte constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 1182, *Essais de réaction au feu de produits — Essai d'incombustibilité*

ISO 3382-1, *Acoustique — Mesurage des paramètres acoustiques des salles — Partie 1: Salles de spectacles*

ISO 3382-2, *Acoustique — Mesurage des paramètres acoustiques des salles — Partie 2: Durée de réverbération des salles ordinaires*

ISO 8995-1, *Éclairage des lieux de travail — Partie 1: Intérieur*

ISO 11228-1, *Ergonomie — Manutention manuelle — Partie 1: Manutention verticale et manutention horizontale*

ISO 11925-3, *Essais de réaction au feu — Allumabilité des produits du bâtiment soumis à l'incidence directe de la flamme — Partie 3: Essai multi-sources*

ISO 16283-1, *Acoustique — Mesurage in situ de l'isolation acoustique des bâtiments et des éléments de construction — Partie 1: Isolation des bruits aériens*

ISO 20108, *Interprétation simultanée — Qualité et transmission des signaux audio-vidéo — Exigences*

ISO 20109:2016, *Interprétation simultanée — Équipement — Exigences*

ISO 21542, *Construction immobilière — Accessibilité et facilité d'utilisation de l'environnement bâti*

## 3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>
- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <http://www.iso.org/obp>

**3.1**  
**interprétation simultanée**  
mode de travail consistant à interpréter l'orateur alors même qu'il est en train de parler ou de signer

Note 1 à l'article: Cette activité requiert un matériel spécifique.

**3.2**  
**cabine**  
cabine d'interprétation simultanée  
structure autonome contenant l'espace de travail de l'interprète

Note 1 à l'article: Une des finalités des cabines d'interprétation simultanée est de fournir une isolation acoustique par rapport au bruit provenant de l'extérieur de la cabine vers la cabine elle-même et vice-versa, ainsi que par rapport au bruit entre les cabines.

**3.2.1**  
**cabine permanente**  
cabine permanente d'interprétation simultanée  
*cabine* (3.2) intégrée à la structure du bâtiment

Note 1 à l'article: L'ISO 2603 s'applique aux cabines permanentes.

**3.2.2**  
**cabine transportable**  
cabine transportable d'interprétation simultanée  
*cabine* (3.2) autonome assemblée à partir de composants modulaires qui peut être transportée et installée dans n'importe quelle infrastructure

**3.3**  
**écran vidéo**  
dispositif électronique utilisé pour l'affichage d'informations visuelles

## 4 Exigences générales

Les cabines transportables sont destinées à une utilisation temporaire dans des endroits divers. Elles doivent présenter les degrés d'isolation et d'absorption sonores requis (voir l'[Article 9](#)). Les cabines doivent être conçues de manière à pouvoir être démontées, entretenues et réutilisées. De plus, leur performance initiale en matière d'insonorisation doit être garantie pour au moins 100 utilisations; ni leur manutention, ni leur montage, ni leur démontage ne doivent occasionner de coûts de remplacement supplémentaires.

Les matériaux mis en œuvre doivent être faciles à entretenir, non-toxiques, sans odeur, antistatiques, ignifuges ou non-inflammables, conformément aux Normes ISO 1182 et ISO 11925-3, et ne doivent pas causer d'irritation des yeux, de la peau ou de l'appareil respiratoire. Ils ne doivent pas non plus attirer ou accumuler la poussière.

La palette de couleurs utilisée en cabine doit être adaptée au caractère exigü de l'espace de travail (tons doux, couleurs claires, teintes pastel subtiles). Un fini mat doit être appliqué à toutes les surfaces afin d'éviter les reflets.



## 5 Taille, poids et manipulation

### 5.1 Taille des cabines

Voir [Figures 1](#) et [2](#).

Chaque cabine doit pouvoir accueillir le nombre d'interprètes nécessaire, confortablement assis côte à côte, tout en leur laissant la possibilité d'entrer et sortir sans se gêner mutuellement. L'espace doit être suffisant pour assurer une ventilation et un réglage de température corrects.

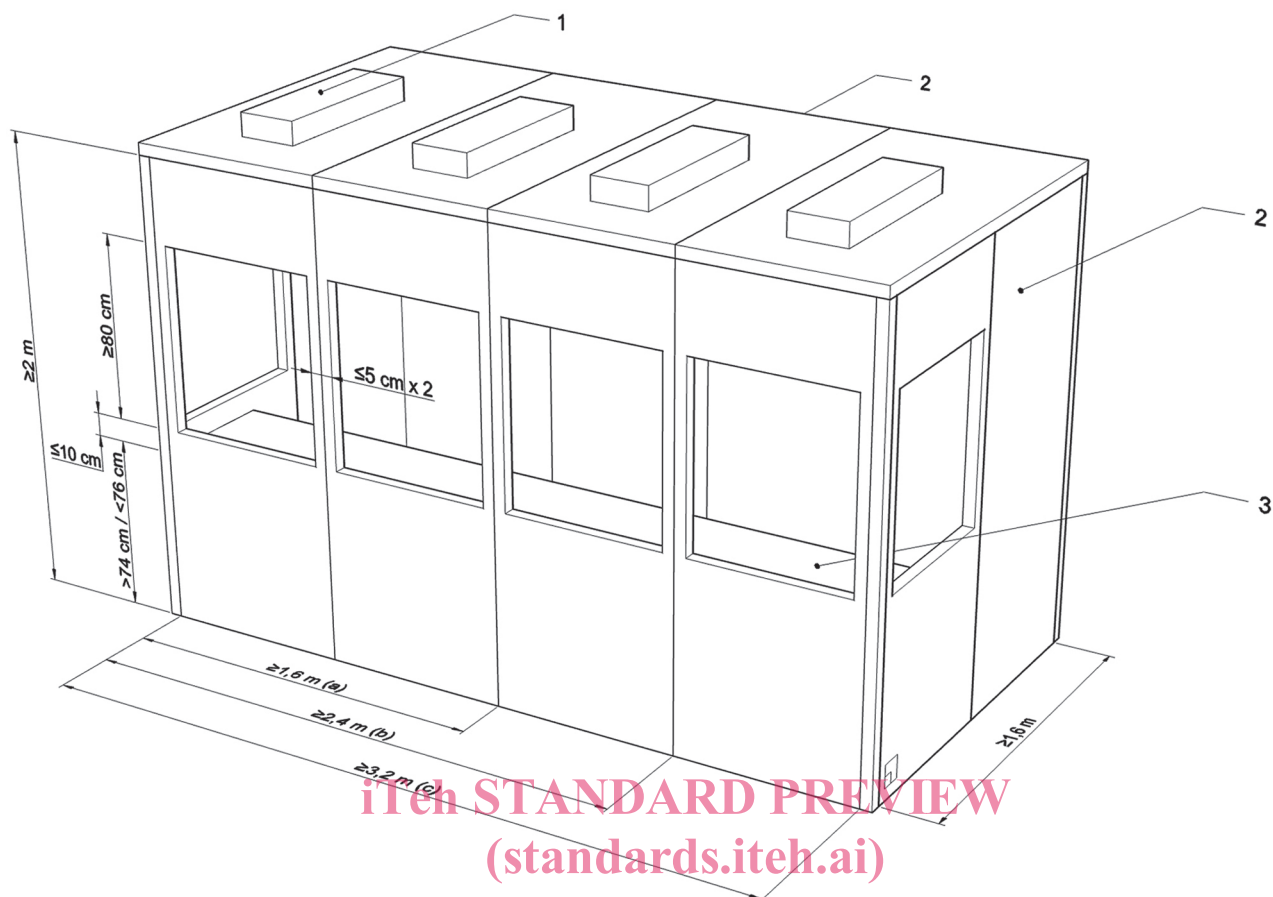
Les dimensions intérieures minimales suivantes doivent s'appliquer:

- a) largeur:
  - pour un maximum de deux interprètes 1,60 m
  - pour un maximum de trois interprètes 2,40 m
  - pour un maximum de quatre interprètes 3,20 m
- b) profondeur: 1,60 m
- c) hauteur: 2,00 m

Les cabines doivent être modulaires et permettre l'extension d'une cabine de 1,60 m de large à une de 2,40 m ou 3,20 m par l'ajout de panneaux.

NOTE Les hottes posées sur une table et les cabines individuelles ne sont pas conformes au présent document.

**iteh STANDARD PREVIEW**  
(standards.iteh.ai)  
ISO 4043:2016  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/454c4fb6-ca41-4168-addc-4e23415b97b7/iso-4043-2016>

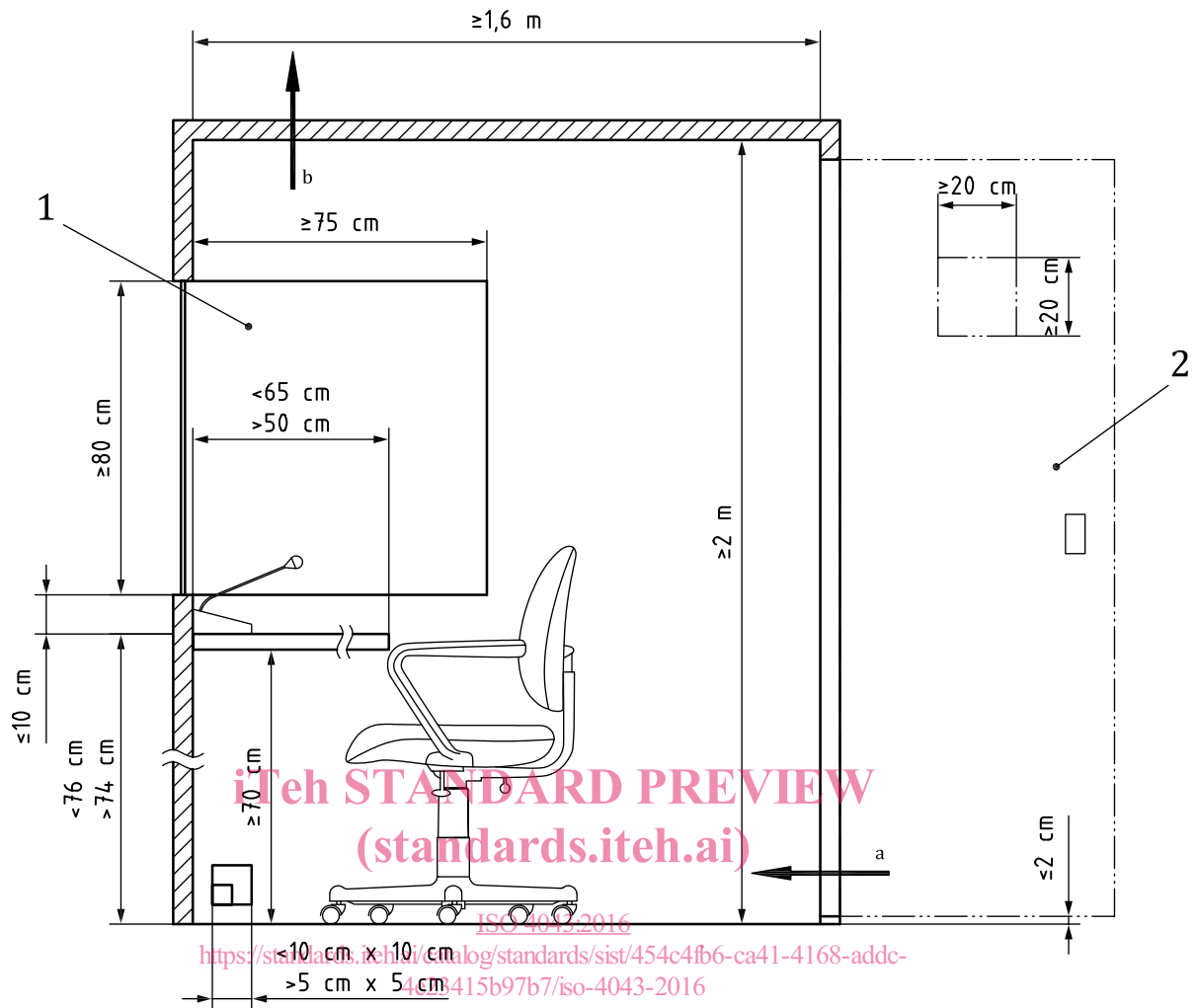


**Légende**

- 1 extracteur d'air
- 2 panneau de porte (peut être monté à l'arrière ou sur le côté de la cabine)
- 3 surface de travail
- a Pour deux interprètes
- b Pour deux ou trois interprètes
- c Pour maximum quatre interprètes

ISO 4043:2016  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/454c4fb6-ca41-4168-addc-4e23415b97b7/iso-4043-2016>

**Figure 1 — Cabine transportable pour deux, trois ou quatre interprètes**



### Légende

- 1 Fenêtre latérale
- 2 Panneau de porte (peut être monté à l'arrière ou sur le côté de la cabine)
- a Entrée d'air
- b Sortie d'air (ventilateur d'extraction)

Figure 2 — Vue latérale d'une cabine transportable

## 5.2 Poids de chaque élément

D'après l'ISO 11228-1, le poids de chacun des éléments constituant une cabine transportable ne doit pas dépasser 25 kg et la cabine doit être conçue de manière à pouvoir être montée et démontée par une seule personne.

## 5.3 Transport et stockage

Lorsqu'elles ne sont pas utilisées, les cabines doivent être transportées et entreposées dans un environnement à l'abri de l'humidité, de la fumée et des odeurs.

## 6 Portes

Les portes sont essentielles pour assurer une bonne insonorisation. Une cabine doit être pourvue d'une porte montée sur charnières, s'ouvrant vers l'extérieur, et elle doit permettre un accès direct à partir